



HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT AU NIGER

COMMENT ACCOMPAGNER
LES **COLLECTIVITÉS**
DANS L'ORGANISATION
DES SERVICES ?

Enseignements des projets de coopération
menés à Maradi et Tessaoua



La **ville de Maradi** est un pôle économique du Niger situé à proximité de la frontière avec le Nigéria. Elle est chef-lieu de la région de Maradi et du Département de Madarounfa. Comptant un peu plus de **270 000 habitants**, elle fait partie des 4 villes nigériennes à statut particulier avec Niamey, Tahoua et Zinder. La ville centrale est composée de 3 arrondissements.

La **ville de Tessaoua** est en pleine expansion, composée d'une population vivant principalement de l'agriculture. Chef-lieu du département de Tessaoua, dans la région Maradi, la ville de Tessaoua est située sur la Nationale 1, entre les villes de Maradi et Zinder. Elle est composée d'un centre urbain et de 75 villages regroupant une population de **165 000 habitants**.



Ville de Maradi



Ville de Tessaoua

Les autorités communales de Maradi et de Tessaoua ont mobilisé le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), l'ONG RAIL-Niger et l'Association internationale des maires francophones (AIMF) pour agir ensemble sur des projets d'hygiène et d'assainissement :

- le Projet d'Hygiène et d'Assainissement de Tessaoua PHAT I (2008-2010) et PHAT II (2011 -2015)
 - le Projet d'Hygiène et d'Assainissement de Maradi PHAM (2010 -2012) et PHALOM (2012 -2015)
- La complémentarité de ces partenaires a permis de travailler conjointement sur l'assainissement liquide, la maîtrise des eaux pluviales et la gestion des déchets, dans une approche intégrée. Leur action a contribué à l'amélioration des conditions d'assai-

- nissement des habitants de Maradi et Tessaoua par :
- une politique de sensibilisation de grande ampleur pour l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène par les populations;
 - la réalisation d'ouvrages pour la gestion des eaux usées, des eaux pluviales et des déchets solides;
 - le renforcement des compétences locales (élus, agents communaux, opérateurs privés, associations locales et usagers) pour consolider la gestion durable des services.

Synthèse des projets PHAM-PHAT

Hygiène et Assainissement à Maradi	Hygiène et Assainissement à Tessaoua
Partenaires : • Maitre d'ouvrage : Ville de Maradi • Assistant à la maîtrise d'ouvrage : Le Réseau d'Appui aux Initiatives Locales – Niger (ONG RAIL-Niger) • Partenaires techniques et financiers : Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et Association internationale des maires francophones (AIMF)	Partenaires : • Maitre d'ouvrage : Ville de Tessaoua • Assistant à la maîtrise d'ouvrage : Le Réseau d'Appui aux Initiatives Locales – Niger (ONG RAIL-Niger), l'Association Jitoua Conflans Tessaoua (AJCT) • Partenaires techniques et financiers : Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), Conflans-Sainte-Honorine, Ministère français des Affaires étrangères, l'Agence de l'eau Seine Normandie
Durée : 2010 à 2015	Durée : 2008 à 2015
Financement : PHAM : 344 000€ PHALOM : 349 724€ • SIAAP : 494 000€ • AIMF : 151 732€ • Ville de Maradi : 47 992€	Financement : PHAT 1: 389 098€ PHAT 2: 787 570€ • SIAAP : 631 919€ • Ville de Tessaoua : 47 492€ • Min. Affaires étrangères : 30 000€ • AESN : 437 241€ • AJCT : 16 136€ • RAIL-Niger : 13 880€
Ouvrages d'assainissement : • 40 bornes fontaines assainies • 29 blocs sanitaires et lave-mains construits ou réhabilités dans les écoles • 185 familles équipées en toilettes et puisards • 2 associations de collectes des déchets ménagers équipés • 8 sites de transfert d'ordures ménagères aménagés Renforcement des acteurs de l'assainissement Organisation d'un voyage d'études, Formation des techniciens de la ville, Formation/recyclage et fournitures en matériels des maçons, fontainiers, de 2 vidangeurs et de 19 collecteurs des ordures ménagères Sensibilisation Enquêtes porte-à-porte, Réunions de quartier, Animations dans les écoles, Affichages dans les rues de Maradi, Diffusions de messages radios	Ouvrages d'assainissement : • 37 bornes fontaines assainies • 8 blocs sanitaires et lave-mains construits ou réhabilités dans les écoles et 6 dans les lieux publics • 680 familles équipées en toilettes et puisards • 2 opérateurs de vidange équipés • Pavage des rues et clôture des mares Renforcement des acteurs de l'assainissement Organisation de séances d'information des élus sur la décentralisation et de voyages d'études, Appui à la mise en place d'un SIG, Appui à la concertation locale, Formation/recyclage de 2 vidangeurs manuels, des fontainiers, de 3 personnes relais dans chaque quartier Sensibilisation Enquêtes porte-à-porte, Réunions de quartier, Représentation de théâtre forum, Séances de cinéma ambulant, Animation dans les écoles, Affichages dans les rues de Tessaoua, Diffusions de messages radios, Appui aux associations islamiques pour la diffusion des messages de sensibilisation

2 LES PARTENAIRES

Maradi et Tessaoua, des collectivités engagées pour la salubrité de leurs territoires

Les collectivités se sont pleinement mobilisées pour planifier, coordonner et suivre la mise en œuvre des activités réalisées dans le cadre du PHAT et du PHAM. Pour mieux assurer ses prérogatives, la commune de Tessaoua, a recruté un agent technique municipal chargé du secteur de l'hygiène et de l'assainissement qui a suivi et supervisé les activités du projet. À Maradi, les services techniques municipaux de la Ville ont été également impliqués : la mairie centrale a responsabilisé le directeur du Développement Local et de la Coopération décentralisée, en plus de son agent technique d'hygiène et assainissement ; chacun des 3 arrondissements ciblés a mobilisé un agent technique d'hygiène et assainissement. Cette organisation responsabilise ainsi les collectivités dans leur fonction de maîtrise d'ouvrage des services d'assainissement et leur donne l'occasion d'exercer concrètement leurs missions.



Le SIAAP, un partenaire pour l'hygiène et l'assainissement



Le SIAAP mène une politique de coopération décentralisée très active dans le cadre de la loi Oudin Santini. Il intervient au Niger depuis presque 10 ans sur Tessaoua et Maradi mais aussi à Zinder au côté du Département du Val de Marne. Il a également été partenaire technique et financier du Programme Eau et Assainissement pour un Développement Durable (PEADD) piloté par Eau Vive dans 12 communes du Niger ainsi que du programme Sani Tsapta porté par le Réseau Projection et le RAIL-Niger, pour le renforcement

des compétences des professionnels de l'assainissement. En s'appuyant sur l'expertise de ses équipes en matière d'assainissement, il accompagne les collectivités dans la structuration de leur service d'assainissement sur l'ensemble des maillons de la filière (collecte, évacuation, traitement). Le contexte sécuritaire au Niger, en particulier depuis 2011, a modifié le mode d'appui du SIAAP. Il a renforcé son partenariat avec l'ONG RAIL Niger en tant qu'opérateur pour maintenir un suivi régulier sur le terrain.

TÉMOIGNAGE

Témoignage de Bélaïde Bedreddine,
Président du SIAAP



« Notre coopération avec les villes de Tessaoua et de Maradi est un succès car non seulement il y a eu une vraie remise à niveau en terme d'équipement des écoles, des espaces publics et des familles mais surtout car il existe désormais des services techniques opérationnels et une population consciente des bénéfices liés à l'assainissement. »

L'AIMF, un partenaire pour la gestion des déchets

L'AIMF est le réseau des élus locaux francophones. L'association concourt à la reconnaissance de l'autonomie administrative et financière des collectivités locales, favorise les échanges d'expériences, mobilise l'expertise territoriale francophone et finance des projets de développement.

Impliqué précédemment dans un programme d'adressage et dans l'appui à la fiscalité communale de la ville de Maradi, l'AIMF a été sollicité dans le cadre du PHAM. Elle a contribué plus particulièrement à la prise en charge du volet « gestion des déchets solides ».



TÉMOIGNAGE

Témoignage du secrétaire général de l'AIMF,
Pierre Baillet



« L'AIMF s'est engagé dans le partenariat avec la ville de Maradi afin d'apporter une réponse complète aux enjeux de salubrité. Son financement a permis à la collectivité nigérienne de travailler aussi sur la gestion des déchets. Au Niger, l'assainissement liquide est souvent indissociable de l'assainissement solide dans la gestion quotidienne de ces services »

Le RAIL Niger, un opérateur local expérimenté dans l'appui à la maîtrise d'ouvrage

L'ONG RAIL Niger accompagne de nombreux projets de coopération entre collectivités françaises et nigériennes et a développé une expertise en matière d'assainissement. Dans le cadre du PHAM et du PHAT, l'ONG est chargée d'accompagner les équipes municipales dans la mise en œuvre du projet, l'identification des besoins des populations dans les quartiers, la planification des réalisations, la sensibilisation des ménages et dans les écoles bénéficiaires, le suivi des

résultats, la relation entre les différents partenaires, l'élaboration des rapports.

Deux agents de développement local du RAIL-Niger ont été mis en place, un à Maradi et un à Tessaoua, pour travailler en étroite collaboration avec les services techniques des communes cibles.

Conflans-Sainte-Honorine et l'AJCT des acteurs historiques de la coopération



La ville de Conflans-Sainte-Honorine est en coopération décentralisée avec la commune de Tessaoua depuis 1997. Les deux villes s'appuient sur les Associations Jitoua Conflans Tessaoua (AJCT) et Tessaoua Conflans (AJTC) pour animer les échanges entre les citoyens des deux villes, et participer à l'élaboration et la mise en œuvre de projets. Depuis une vingtaine d'années, de nombreux projets de développement local (agriculture, éducation, jeunesse, etc.) ont été mis en œuvre dans le cadre de cette coopération.

Dans le cadre du PHAT, la Ville de Conflans-Sainte-Honorine et l'AJCT ont contribué à la mobilisation des différents partenaires techniques et financiers. Ainsi le SIAAP, l'Agence de l'eau Seine Normandie, et le Ministère français des Affaires étrangères ont soutenu financièrement le projet au côté des villes de Conflans-Sainte-Honorine et de Tessaoua.

3 L'ASSAINISSEMENT : UN ENJEU FORT POUR LES COLLECTIVITÉS NIGÉRIENNES

Les collectivités nigériennes, des acteurs récents dans le secteur de l'assainissement

Le processus de décentralisation n'est rentré véritablement dans une phase active qu'au début des années 2000 débouchant sur l'organisation des premières élections locales en 2004. Le Code général des collectivités territoriales de la République du Niger (Ordonnance n° 2010-54 du 17 septembre 2010) et plus récemment le décret portant transfert des com-

pétences et des ressources de l'État aux Communes de janvier 2016 précisent les compétences en matière d'hygiène publique et d'assainissement relevant des communes. Néanmoins, ce transfert n'est pas totalement effectif et les collectivités n'ont pas toujours les moyens humains et financiers suffisants pour développer et suivre les services d'assainissement.

Éléments budgétaires de la commune de Tessaoua en 2014 et 2015

Budget général – investissement			
	En F CFA	En euros	Budget/habitants
Budget 2014	475 057 164	724 220	4,39 €
Budget 2015	453 057 164	690 681	4,19 €
Budget hygiène/assainissement			
Budget 2014	42 089 664	64 165	0,39 €
Budget 2015	19 100 000	29 118	0,18 €

L'hygiène et l'assainissement, le parent pauvre du développement au Niger

Bien que le Niger avec l'appui de ses partenaires au développement, se soit engagé à promouvoir le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement, une grande partie des nigériens n'ont toujours pas accès à un système d'assainissement amélioré. Si l'accès à des toilettes est plus élevé en milieu urbain, très peu de solutions satisfaisantes d'un point de vue sanitaire et environnemental sont développées pour la gestion des boues de vidange et le rejet des eaux usées. Le contenu des fosses est généralement déversé sans avoir été traité, sur des sites non aménagés (directement dans la concession, dans la rue, dans des champs ou d'anciennes carrières, etc.). De plus, très peu de systèmes sont proposés pour évacuer

les eaux grises (issues des activités domestiques telles que vaisselle, cuisine, douche), rejetées fréquemment en pleine rue. Tout cela n'est pas sans conséquence sur la santé des populations vivant aux alentours des sites de rejets (cas fréquents de dysenterie, maux de ventre, paludisme, etc.) et sur les milieux naturels. Pour ce qui est des déchets solides, la collecte des déchets est rarement organisée formellement. Hormis les produits sur lesquelles il existe des filières de récupération (le verre, certains plastiques, métaux, etc.), les ordures ménagères sont généralement entreposées dans des décharges qui ne sont pas toujours aménagées ni contrôlées.

FOCUS

L'assainissement au Niger en quelques chiffres

- Moins de 2 personnes sur 10 ont accès à l'assainissement :
- Seulement 2 écoles primaires sur 10 sont équipées en blocs latrines
- Aucune solution opérationnelle pour le stockage sécurisé et le traitement des boues de vidange. Elles commencent seulement à être envisagées dans certains centres urbains (*projets en cours à Niamey et Zinder*)
- Plus d'1 tonne/jour de déchets sont produits au Niger et le taux de collecte dans la région est inférieur à 50%.

4 RÉPONDRE AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DES VILLES DE MARADI ET TESSAOUA

Réduire l'insalubrité des quartiers

Au démarrage des projets, certains quartiers de Maradi et de Tessaoua étaient dans une situation extrêmement insalubre, caractérisée par la stagnation des eaux grises dans les rues et au niveau des bornes fontaines, des rejets directs des eaux usées dans les caniveaux, un état dégradé et une insuffisance de latrines au niveau des ménages et des familles.

La ville de Maradi se singularise par la présence d'un noyau ancien de quartiers : Bagalam, Hassaou, Limantchi, Maradaoua, Yandaka. Ces quartiers regroupent les populations les plus pauvres, sont densément peuplés (une moyenne de 550 habitants/ha), et sont structurés autour de rues étroites et d'habitats anciens, rendant l'intervention particulièrement difficile.



Habitat traditionnel et rejets des eaux usées dans les rues de Maradi

Maîtriser les eaux de ruissellement



Mare formée par les eaux de ruissellement à Tessaoua

Chaque année, lors de la saison des pluies les eaux ruissèlent dans les rues des deux villes. A Tessaoua elles s'engouffrent dans d'anciennes carrières de banco, formant des mares d'une superficie relativement importante. Ces mares constituent des risques sanitaires importants. Certains habitants y déversent leurs eaux usées ou défèquent directement sur les berges tandis que d'autres utilisent l'eau de ces mares pour leur usage quotidien et pour l'irrigation de cultures maraichères. De plus, l'absence de maîtrise des eaux de ruissellement en saison des pluies cause des inondations qui s'avèrent mortelles.

Améliorer l'évacuation des déchets

Faute d'un service d'évacuation des déchets performant, les populations des villes de Maradi et Tessaoua rejettent leurs ordures ménagères dans les caniveaux ou dans des décharges sauvages, au plein cœur des villes.



Caniveau bouché par les déchets

5 S'APPUYER SUR DES RELAIS LOCAUX POUR SENSIBILISER LES POPULATIONS

Agir sur la salubrité de la ville suppose d'agir plus globalement sur les pratiques des populations. Pour cela, des actions de sensibilisation ont été menées dans les quartiers et les écoles bénéficiaires tout au long des projets.

Les partenaires ne se sont pas contentés d'une simple action ponctuelle. Ils ont souhaité mener une politique de sensibilisation d'envergure.

Adapter les messages et les supports au public cible

Une grande diversité d'outils ont été utilisés afin de toucher les différentes catégories de populations (les écoliers, les ménages, les chefs de quartiers, les opérateurs privés, etc.). Ainsi, sur Tessaoua pendant les 8 ans de projet, ont été organisés :

- Des séances de sensibilisation porte-à-porte et des sorties des personnes relais dans les quartiers (30 personnes mobilisées)
- 56 représentations de théâtre forum,
- 46 animations dans les écoles (représentations de théâtre forum et animation) et organisation de concours entre écoles – formation des comités de gestion scolaire (COGES) pour poursuivre la sensibilisation après la fin du projet

- 6 séances de cinéma numérique ambulant,
- 18 panneaux d'affichage implantés dans toute la ville,
- 25 messages diffusés dans les prêches religieux
- 715 diffusions de messages radiophoniques.

Les messages élaborés utilisent divers ressorts. L'argument sanitaire a montré ses limites en termes de mobilisation. C'est pourquoi les supports ont mis aussi en avant des arguments économiques, religieux, sociaux.



Différents moyens de sensibiliser les populations : discussions dans les concessions, messages sur les toilettes scolaires, affiches dans la ville

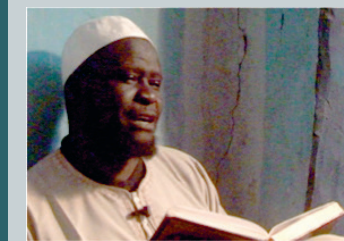
S'appuyer sur des relais locaux

Vouloir changer les pratiques demandent du temps mais aussi d'instaurer un climat de confiance. Pour cela les Municipalités ont identifié des personnes relais dans les quartiers qui ont une légitimité auprès des populations (chefs de quartiers, imams)

ou qui peuvent facilement avoir accès aux publics cibles (des femmes relais pour pouvoir entrer dans les concessions et parler librement avec d'autres femmes, les enseignants pour former les élèves, etc.).

TÉMOIGNAGES

Témoignage de Malam Idi Wali, Marabout à Tessaoua



« Nous avons pris part au projet PHAT à cause du problème d'insalubrité persistant que connaît Tessaoua. Comme nous sommes une voix très écoutée, nous avons accepté d'apporter notre contribution par les prêches. Par ici quand on évoque Dieu et son prophète, les gens sont très réceptifs. La place de l'hygiène dans la religion musulmane est centrale. »

Témoignage d'Hadidza Habou, Personne relais à Tessaoua



« Notre travail consiste à rendre visite à nos sœurs pour qu'elles ne lâchent la vigilance. D'après ce que nous avons appris avec les techniciens du RAIL la propreté est une affaire de chaque instant. Nous ne sommes pas donneuses de leçons. Tout se fait dans la causerie et vous pouvez me croire, les femmes sont rentrées en compétition pour faire de leur foyer le plus propre du quartier. C'est très réconfortant. »

La mobilisation des autorités traditionnelles a facilité la mobilisation des jeunes sur des opérations de nettoyage et plus globalement le respect des règles d'hygiène. En s'appuyant sur ces relais présents dans le quartier, les acteurs du projet s'assurent également que la diffusion des messages de sensibilisation se poursuive au-delà du projet.



À RETENIR

Rester vigilant pour garantir un changement durable des comportements

Les évaluateurs du projet ont constaté un grand changement de comportement de la population sur l'hygiène et l'assainissement que ce soit dans les lieux publics, les domiciles et les écoles. Même si certaines mauvaises pratiques persistent, il y a une nette amélioration de l'état de propreté des deux villes. Le défi est désormais de maintenir **au-delà du projet cette mobilisation pour garantir la salubrité de Maradi et Tessaoua.**

6 PROPOSER DES SOLUTIONS TECHNIQUES ADAPTÉES AU CONTEXTE NIGÉRIEN

Afin de s'assurer de la pérennité des investissements, les solutions techniques envisagées à Maradi et Tessaoua ont été conçues en privilégiant des solutions de qualité, facile à réaliser et à entretenir par les acteurs locaux. Dans les deux villes, la question de l'assainissement a été considérée dans son ensemble et des réponses ont été apportées en matière d'évacuation des eaux usées (eaux des toilettes mais aussi eaux grises issues des douches, vaisselle, lessive), de gestion des ordures ménagères, de maîtrise des eaux de ruissellement.

L'installation de latrines dans les écoles et lieux publics (marchés, gares routières)

Le design des toilettes (modèles VIP) a été réfléchi pour faciliter leur utilisation: adaptation des toilettes scolaires à la taille des enfants, des murs peints avec des dessins, des systèmes de ventilation pour limiter les mauvaises odeurs, des tôles transparentes sur les toits pour une bonne luminosité des cabines. Un système de lavage des mains est disposé au niveau de chaque bloc. La direction, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves sont impliqués dans la gestion des toilettes scolaires. Au niveau des espaces publics, l'exploitation est confiée à des gérants privés, délégataires de la commune. Un suivi régulier de ces équipements est assuré par l'agent communal, ce qui garantit la pérennité de leur entretien, indépendamment du renouvellement des équipes éducatives et des délégataires.



Bloc de latrines dans le jardin d'enfants

L'équipement des ménages en dispositif « Latrines + douche + puisard + évier »



Dalle de latrines SanPlat

Des équipements sanitaires ont été promus auprès des ménages. Le modèle de latrines retenu est la San Plat, modèle courant au Niger, au coût relativement peu élevé. Les ménages qui souhaitent s'équiper contribuent à l'investissement en nature (réalisation des fouilles, mobilisation du sable, gravier, pierres, banco et eau) et en espèce (6 000 F CFA pour les latrines ou 12 000 F CFA pour le dispositif). Le reste du coût de l'équipement – de l'ordre de 120 000 F CFA – est subventionné par le projet. La contribution des bénéficiaires est un gage d'appropriation des équipements. D'ailleurs, les ménages interrogés lors de l'évaluation sont généralement satisfaits des latrines et les entretiennent correctement.

TÉMOIGNAGE

Hadjara, bénéficiaire du projet



« Quand nous nous lavons, l'eau ne coule plus dans la cour. Je fais ma vaisselle dans des conditions hygiéniques. L'eau ne stagne plus dans nos maisons et nous sommes de moins en moins malades de paludisme. »

L'organisation de la vidange

En prévision des besoins en vidanges des fosses des latrines construites dans le cadre des projets, des actions ont visé les vidangeurs manuels exerçant dans les deux villes. Ils ont reçu un équipement de protection ainsi que du matériel facilitant leur intervention et l'évacuation des boues en dehors de la ville (gants, bottes, seaux, pelles, des produits détergents, une charrette équipée d'une pompe et d'une citerne). Ces équipements ont été élaborés en s'appuyant sur un savoir-faire local et en s'adaptant aux contraintes techniques et financières de la filière.



Équipement d'un vidangeur à Tessaoua

La maîtrise des eaux de ruissellement à Tessaoua

Des études socio-économique et technique (cartographique, topographique et hydraulique) des mares de Tessaoua ont été réalisées dans le cadre du PHAT 1. Elles ont donné des informations nécessaires pour connaître le sens d'écoulement des eaux de pluie dans la ville, comprendre leur formation et d'analyser leur utilisation par les populations locales. Sur cette base des solutions ont pu être envisagées pour réduire les risques de contaminations et d'inondations. Ainsi certaines mares, comme celle de Lahira Makahi, qui font l'ob-

jet d'exploitations maraichères et souvent de fabrication de briques de construction, ont été clôturées afin de réduire considérablement la contamination de la ressource tout en maintenant ces activités économiques. Par ailleurs certaines rues prioritaires ont été pavées pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie et réduire le risque d'érosion. Lors des épisodes pluvieux, les déplacements sont désormais facilités et la dégradation des habitations enrayée.

L'aménagement des sites de transit et le renforcement du service de collecte des déchets à Maradi



Quai relais d'enlèvement d'ordures à Maradi

Comme pour l'assainissement liquide, l'intervention a porté sur toute la chaîne de gestion des déchets solides: fourniture des associations de pré-collecte en matériels (ânes et charrettes asines), construction des quais relais d'enlèvement d'ordures, et la réhabilitation des engins de la ville nécessaires à l'évacuation des déchets vers la décharge finale.

À RETENIR

Poursuivre les efforts pour maintenir la salubrité des villes

Ces différents aménagements ont contribué à **améliorer considérablement la salubrité** des deux villes. Chacune des interventions est **complémentaire** aux autres: en aménageant les mares et rues pour limiter les eaux de ruissellement, les municipalités réduisent la tentation des ménages de déverser le contenu de leurs fosses d'aisance dans la rue. L'offre d'équipement en puisard et le service de vidange vient alors répondre à leur besoin d'évacuer les eaux usées. L'organisation de la filière déchets et la réduction des dépôts sauvages, limite la quantité de déchets dans les caniveaux et facilite l'évacuation des eaux de pluies. Les équipements sanitaires qui ont été construits dans le cadre des projets sont de qualité et sont utilisés par les populations. Néanmoins, la ville de Maradi doit redoubler d'effort en **augmentant la fréquence des enlèvements** des ordures ménagères pour éviter que les dépôts relais ne deviennent des sites de pollution. La ville de Tessaoua devra quant à elle **finaliser les travaux de pavage et d'aménagement des mares** pour éviter la dégradation des installations.

7 RENFORCER LES COMPÉTENCES DES COMMUNES ET DES OPÉRATEURS

Au-delà de la réalisation d'infrastructures, l'enjeu des deux projets était de structurer les services municipaux en s'assurant que l'ensemble des acteurs impliqués dans leur fonctionnement aient les moyens nécessaires pour remplir leurs missions. Des séances d'informations ainsi que l'élaboration des contrats de délégation ont contribué à clarifier les responsabilités des acteurs en présence.

Tout au long du projet, les partenaires ont accompagné les acteurs locaux dans leurs activités par des formations, le recrutement d'agents municipaux, l'élaboration d'outils d'aide à la décision et de gestion, etc.

La formation et la mobilisation des élus et acteurs locaux

Les élus et agents municipaux ont eu l'opportunité d'échanger avec d'autres collectivités nigériennes et burkinabè sur les actions mises en œuvre en matière d'assainissement des eaux usées, de maîtrise des eaux de ruissellement ou bien encore de gestion des ordures ménagères à travers des voyages d'études à Dogondoutchi, Téra, Fada N'Gourma (Burkina Faso), en participant aux Assises de la coopération franco-nigériennes ou lors d'ateliers au Niger et en France. Ces rencontres ont permis la mobilisation des élus et une meilleure appropriation de leurs missions.

Sur Tessaoua, le projet a permis également de mobiliser l'ensemble des parties prenantes, dans le cadre du Comité communal de salubrité, espace de concertation et de réflexion sur les services d'hygiène et d'assainissement de la ville qui se réunit régulièrement.



Visite de terrain à Fada N'Gourma

TÉMOIGNAGE

Ayoub Moussa, Président du Conseil de ville de Maradi



« L'hygiène et l'assainissement constituent un enjeu majeur pour la ville de Maradi. Grâce à notre partenariat de coopération avec le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), nous avons pu assainir les bornes fontaines, construire des latrines dans les écoles et les ménages, organiser la collecte des ordures ménagères. Cela nous a donné un véritable élan. »

La formation technique et entrepreneuriale des professionnels de l'assainissement



Formation des maçons aux techniques de fabrication des dalles SanPlat

Pour que les municipalités puissent accomplir leurs missions, il est important qu'elles soient entourées de professionnels compétents pour réaliser les travaux ou exploiter des services en délégation. C'est pourquoi, en complément au renforcement des collectivités, des formations ont été organisées à destination des opérateurs privés (maçons, vidangeurs, fontainiers, pré-collecteurs, gérants des toi-

lettes publiques). Très pratiques, ces formations devaient consolider le savoir-faire technique de ces entrepreneurs. Elles ont également été l'occasion de les sensibiliser sur l'impact de leurs métiers en matière d'hygiène et de les renforcer dans la gestion de leurs entreprises (gestion financière, marketing) afin d'améliorer la qualité de leur service et de faire évoluer leur activité.

FOCUS

Un impact avéré sur l'offre de services dédiés à l'assainissement

À la suite des projets, les opérateurs ont déployé leurs activités :

- A Tessaoua, les maçons mobilisés sur le PHAT ont construit plus de 150 latrines en dehors du projet, à la demande et sur financement des ménages;
- Le vidangeur de Tessaoua, Sani Ibrahim, a fait prospérer son affaire : les recettes issues de la vidange (8 voyages par jour en moyenne, pour un coût de 1 000 à 1 200 F CFA la vidange) lui permettent de couvrir ses coûts de fonctionnement, d'amortir son équipement, de recruter du personnel et de dégager un peu de bénéfice. Il souhaiterait désormais mécaniser son moyen de transport.
- Fada Niima, une association de collecte des déchets de Maradi, assure 2 passages/ semaine auprès de plus de 600 abonnés. L'abonnement s'élève à 1 000 F CFA par mois ce qui permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association et d'employer 6 personnes.
- Pour les gérants des toilettes publiques l'équilibre financier est encore précaire et ils ne reversent pas systématiquement la redevance communale. Des recommandations ont été faites pour qu'ils maîtrisent mieux leurs charges d'exploitation et pour réviser le montant de la redevance.
- Les recettes de la revente de l'eau aux bornes fontaines (600F CFA le m³) permettent aux fontainiers de couvrir leurs charges et de dégager une rémunération. Un travail de sensibilisation est à mener pour qu'ils entretiennent convenablement les infrastructures et garantissent la salubrité des abords du point d'eau.

L'assainissement est donc un secteur qui rapporte. Le suivi de ces opérateurs par les municipalités reste indispensable pour s'assurer de la qualité des services ainsi délivrés.

Avant la mise en œuvre du projet, la commune de Tessaoua ne disposait pas de service d'hygiène et assainissement. Le projet a doté la commune de moyens de travail pour assurer le fonctionnement du service au quotidien (équipement informatique, une moto cross, etc.). Une technicienne d'hygiène et assainissement a été recrutée dans le cadre du PHAT pour organiser le service. Le salaire de cet agent a été cofinancé par le projet de manière dégressive : au démarrage la prise en charge était de 20% par la mairie et 80% par le projet. Depuis le 1er janvier 2011, l'agent est payé à 100% par la mairie.

La technicienne recrutée au début du projet a quitté son poste mais la Mairie, qui a perçu l'intérêt d'avoir un agent communal dédié à l'assainissement, a procédé à un nouveau recrutement.



Le transfert des compétences à l'agent municipal a été facilité par la présence du chargé de mission PHAT (salarié du RAIL-Niger) qui l'a accompagné au quotidien, selon le principe du « learning by doing » ainsi que par l'appui des équipes du SIAAP. Elles ont contribué par exemple à l'élaboration d'un outil cartographique pour localiser plus précisément les zones d'intervention au moment du diagnostic et faciliter le travail de suivi de l'agent municipal.

Elles ont également apporté leur expertise lors de la contractualisation avec les gérants des latrines publiques afin de définir les paramètres à observer dans les premiers mois du contrat pour l'adapter selon le fonctionnement réel de ces édifices.

À RETENIR

Renforcer le rôle de coordination et de suivi des Communes

Les projets ont été l'occasion pour les élus et agents de Maradi et Tessaoua **d'exercer concrètement leurs responsabilités** : définir les besoins et prioriser les actions, sensibiliser les usagers, mobiliser les prestataires pour la réalisation des travaux, structurer la gestion des services et en suivre leur bon fonctionnement, etc.

Néanmoins, le rôle des communes dans la coordination et le suivi des services doit être encore aujourd'hui renforcé. En effet, la gestion communale du service d'assainissement doit sans cesse évoluer pour s'adapter à la demande locale. L'appui à la maîtrise d'ouvrage doit pouvoir encourager cette réévaluation constante (via les mécanismes de suivi) et **cette souplesse d'intervention**.

Besoin d'un renforcement dans la durée

Au-delà des formations et voyages d'études ponctuels, il est nécessaire de prévoir un **suivi régulier des acteurs à renforcer** (du compagnonnage pour les opérateurs privés ; un suivi pour les agents municipaux pour déterminer un plan de formations et faire évoluer leurs missions).

Il faut pouvoir anticiper le risque de « **turn over** » des acteurs et s'assurer que les compétences transmises perdurent localement, malgré le départ des acteurs ayant bénéficié des formations.

Enfin, dans le **contexte sécuritaire** du Niger, les agents des collectivités françaises rencontrent des difficultés pour se déplacer sur le terrain et il est nécessaire de trouver d'autres façons d'intervenir : organiser plus régulièrement la venue de délégation en France, renforcer les liens de coopération entre collectivités nigériennes et de la sous-région, etc.

Des pistes de réflexion sur l'organisation du service

Suite à la mise en œuvre du projet, la Ville de Maradi réfléchit aujourd'hui à la possibilité d'organiser le service d'assainissement sous le format d'une **régie autonome**. L'objectif serait de sécuriser les recettes issues du service d'assainissement pour qu'elles soient bien affectées à son fonctionnement et pas reversées au budget communal global. Cela permettrait également d'alléger la procédure de comptabilité publique.





Les projets PHAT et PHAM menés à Tessaoua et Maradi au Niger illustrent concrètement de ce qui peut être mis en œuvre localement pour atteindre les Objectifs de Développement Durable en matière d'hygiène et d'assainissement. Ils ont fourni à des territoires particulièrement vulnérables des outils et des moyens pour affronter les conséquences du dérèglement climatique. C'est pourquoi, les Communes de Maradi et de Tessaoua et leurs partenaires ont souhaité partager leurs expériences dans ce livret de capitalisation.

Contacts des partenaires

Ayoub Moussa

Président du Conseil de la Ville de Maradi

Aboubacar Sitou

Maire de Tessaoua

Cléo Lossouarn

Chef de projet au SIAAP
cleo.lossouarn@siaap.fr

Arianna Ardesi

Conseillère technique AIMF
a.ardesi@aimf.asso.fr

Ali Hassane

Secrétaire Permanent du RAIL-Niger
a.hassane@railniger.com

